

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE**PROCÈS-VERBAL****RÉUNION du jeudi 22 mars 2018****ORDRE DU JOUR****1- Fonctionnement de l'école**

- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018
- Période d'inscription
- Plan de prévention contre le harcèlement à l'école

2- Projets

- Bilan des projets passés
- Nouveaux projets

3- Liaison écoles/mairies

- Avancement des travaux de la nouvelle école
- Financement des séances de natation pour 2018-2019
- Questions sur le périscolaire des parents élus
- Point sur les demandes d'équipement

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directrices des écoles - Présidentes : CHARNAY Stéphanie GENSEL Magali	x x		
Enseignants des écoles			
GARCIA Christophe	x		
RIONDET Mylène	x		
MOIROUD Pierre	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			Suppléants assurant un remplacement
TREILHOU-REY Anabel	x		ANTONIOTTI Séverine
GAILLARD Emmanuel	x		CANDY Stéphanie
GUERCIN Thibaud	x		FORGIONE
TORRES Séverine	x		
ZICCA Séverine	x		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Laurent MOUTARD		x	
Maire de la Commune ou son représentant :			
Panossas : Annie DURAND	x		
Veysilieu : Lydie GRAMOND-GAY	x		
Conseillers Municipaux :			
Panossas : Veysilieu :	x		
Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : JONNEKIN Jacqueline	x		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M. : Céline VILLOT	x		
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 22/03/2018

Les Présidentes, Directrices du RPI : Madame Stéphanie CHARNAY, Madame Magali GENSEL
Enseignante, secrétaire de séance : Madame Mylène RIONDET
Parent d'élève : Madame Séverine ZICCA.

Les directrices excusent Monsieur Moutard retenu par d'autres obligations professionnelles ainsi que Madame Candy, parent d'élève.

1- Fonctionnement de l'école

➤ Effectifs prévisionnels

Des effectifs stables pour la prochaine rentrée scolaire : 66 élèves pour Panossas et 46 pour Veyssilieu pour un total de 112 enfants. A la rentrée scolaire 2017-2018 il y avait 110 inscrits.

Nous avons eu deux départs dans le courant de l'année.

Prévisions par niveau pour la rentrée 2018-2019 :

PS : 16	MS : 7	GS : 17	CP : 14
CE1 : 12	CE2 : 16	CM1 : 16	CM2 : 14

➤ Période d'inscription

Les parents des élèves nés en 2015 sont invités, dès à présent, à prendre contact avec leur mairie de résidence afin de remplir une demande d'inscription puis de contacter Mme Gensel, la directrice de l'école de Panossas, pour fixer un rendez-vous afin de procéder aux inscriptions. Madame Gensel a transmis un courrier à toutes les familles concernées de Panossas et de Veyssilieu pour préciser aux familles les modalités à suivre.

Le jour de l'inscription il est demandé d'apporter :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie de résidence
- le carnet de santé
- le livret de famille.

Madame Gensel rappelle que si des familles déménagent et prévoient une inscription dans un autre établissement pour la future rentrée scolaire, il est important de l'en informer pour organiser au mieux la rentrée. Elle souligne qu'en cas de changement d'école, un certificat de radiation fourni par l'école d'origine est demandé lors de la nouvelle inscription.

Le mercredi 13 juin (à confirmer), les futurs PS seront accueillis de 10h00 à 11h00, dans la classe des PS pour un temps d'adaptation, en présence de leurs parents. Ce moment permettra aux futurs élèves de découvrir les locaux et d'avoir envie de fréquenter l'école.

➤ Plan de prévention contre le harcèlement à l'école

Il est demandé à chaque groupe scolaire de mettre en œuvre une politique de prévention du harcèlement, conformément au rapport annexé de la loi n° 2013-595 d'orientation et de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Nous avons rédigé un plan d'action. Il repose sur 4 axes : sensibiliser, former, prévenir et prendre en charge.

Les directrices ont reçu une formation. Toutes les enseignantes et tous les enseignants ont eu une lecture commentée du livret « Non au harcèlement ».

Notre plan prévoit de :

- apprendre à reconnaître des situations de harcèlement
- mener un entretien avec l'élève victime et mettre en place des mesures de protections et des actions (besoin d'un soutien psychologique)
- accueillir les parents de l'élève victime
- mettre en place une équipe éducative pour croiser les regards et aider au mieux la victime
- accueillir d'éventuels témoins
- accueillir l'élève auteur pour le rendre acteur de la résolution
- accueillir ses parents pour les informer et prévoir une aide.

La situation sera consignée dans un compte-rendu afin d'assurer un suivi approprié des personnes impliquées et de conserver la mémoire des différentes actions mises en place.

Un suivi post événement sera assuré après la mise en œuvre des mesures.

Afin de sensibiliser les élèves au thème du harcèlement, l'école mènera des actions de prévention :

-chaque année lors de la journée nationale afin de savoir définir et reconnaître une situation de harcèlement

-dans le cadre des programmes en éducation morale et civique, deux situations pédagogiques seront étudiées sous forme d'analyse d'affiches, d'albums ou de vidéos, en référence à l'outil « Non au harcèlement, cahier d'activités-primaire, outils et séquences pédagogiques pour lutter contre le harcèlement à l'école ».

Les objectifs visés seront :

-comprendre le phénomène de harcèlement et ses effets négatifs

-repérer les comportements harcelants

-identifier dans quels lieux et à quels moments ils se déroulent

-comprendre le rôle des protagonistes dans le harcèlement (victime/auteurs/témoins)

-trouver des stratégies qu'une victime, qu'un témoin pourraient adopter pour prévenir le harcèlement et y mettre fin.

Le dossier a été communiqué aux ATSEM afin de leur permettre de déceler d'éventuels cas de harcèlement sur le temps périscolaire.

2- Projets

➤ Pour l'école de Panossas

Ateliers de Noël : les enseignants ont souhaité, à l'occasion des fêtes de Noël, travailler sur un projet fédérateur en proposant aux élèves la réalisation d'activités sur le thème de Noël.

Ce fut l'occasion de créer différents objets avec des techniques plastiques variés et d'impliquer les parents dans la vie de l'école, de créer une relation de confiance.

Les élèves ont participé à six ateliers :

-Création d'un bougeoir en pâte à sel ; réalisation de peintures (sapins).

-Fabrication d'une carte pour Noël ; apprentissage d'un chant et/ou d'une comptine sur Noël.

-Décoration de l'école : fabrication de guirlandes, de boules.

-Bricolage de Noël sur socle en bois.

-Atelier pâtisserie : fabrication de sablés de Noël.

-Atelier emballage : création d'un renne ou d'une boîte sapin ; coloriage et dessins.

De très nombreuses familles se sont investies. Les activités se sont déroulées dans une ambiance festive mais sereine. L'équipe pédagogique a été très touchée par la gentillesse et l'investissement des parents et grands-parents. Une expérience à renouveler.

- La venue du Père Noël : le vendredi 22 décembre le Père Noël est venu rendre visite aux élèves. Chaque classe a reçu en cadeaux des jeux et livres pédagogiques en lien avec le projet architecture, financés par la coopérative scolaire et le budget alloué par les mairies en début d'année. Le Sou des écoles a offert à chaque élève un album de jeunesse. Les élèves avaient préparé des chants et comptines sur le thème de Noël, un mini spectacle a été présenté au Père Noël. La fête s'est terminée par un goûter financé par le Sou des écoles. Les enseignantes

remercie le Sou des écoles et le Père Noël pour cette belle matinée.

- **Le projet natation** a commencé depuis le 12 janvier. Les GS et CP se rendent à la piscine de Saint-Quentin-Fallavier tous les vendredis matins pour un cycle natation avec l'école de Moras afin de partager les frais. Les élèves sont répartis dans quatre groupes de niveaux leur permettant d'évoluer à leur rythme. Les enfants ont un livret du nageur qui permet un travail pluridisciplinaire en lien avec les compétences des programmes. Les activités proposées sont ludiques et visent l'acquisition du savoir nager, obligatoire à l'école primaire. L'équipe pédagogique remercie vivement les municipalités de Panossas et de Veyssilieu qui prennent en charge la totalité des frais (bus et location du bassin) ainsi que les parents d'élèves qui ont passé l'agrément et encadrent les séances dans le respect des règles de sécurité. Cette année dix parents sont agréés et une maman non agréée aide les élèves dans les vestiaires.
- **Projet architecture** : l'objectif de ce projet est de sensibiliser les élèves à l'architecture à travers une démarche artistique avec l'intervention de Mme Gauthier, architecte. Les élèves apprennent à observer le bâtiment de l'école, à découvrir les métiers autour du bâtiment. C'est l'occasion de travailler le vocabulaire et de proposer des activités de géométrie, de repérage dans l'espace.
Par rapport à l'axe culturel du projet d'école, les élèves étudient des œuvres architecturales, faisant partie du patrimoine mondial, en lien avec l'étude d'un album de jeunesse.
A l'issue de ce travail les élèves présenteront leurs travaux à travers une exposition où les familles seront conviées.
- **Courseton** : durant cette période les élèves de GS, CP, CE1 réalisent un cycle de course longue dans le but d'une rencontre sportive « le Courseton » de Villemoirieu organisé par l'association des classes rurales du plateau de Crémieu. Cette manifestation se déroulera le mercredi 4 avril. Les parents sont invités à venir encourager les élèves, à courir éventuellement avec eux. Des parents s'occuperont du stand ravitaillement, d'autres assureront la sécurité des enfants sur le parcours. Le poste de secours sera tenu par deux mamans infirmières. Cette année le défi sera de faire avancer un bateau pour un tour du monde.

Le transport en car n'est plus pris en charge par les Balcons du Dauphiné. La municipalité de Panossas le financera. L'équipe pédagogique remercie les élus pour cette aide financière.
- **Classe de découverte** : Notre sortie avec nuitée intitulée « transformation de la matière » s'effectuera du mercredi 25 au vendredi 27 avril 2018 au centre Tétras-Lyre à Saint Andéol, village situé au cœur du Vercors. Cette classe transplantée sera l'occasion de découvrir le milieu montagnard. Sur les 41 enfants concernés, nous avons le refus d'une seule famille. Les moments de vie collective auront pour objectif d'apprendre à vivre ensemble et d'acquérir davantage d'autonomie, de développer la confiance en soi. Les élèves découvriront une méthode de fabrication du fromage. Ils feront du pain et aborderont le rôle nutritionnel de cet aliment. Ils travailleront sur le développement durable et réaliseront du papier recyclé. Au retour de notre séjour, les apprentissages réalisés lors de cette sortie avec nuitée seront retravaillés en classe et mis en valeur par la présentation d'une exposition aux familles.
- **Projet escargots des PS/MS** : une sortie à la ferme aux escargots est prévue le 22 juin pour les PS/MS. Un projet d'élevage d'escargots en classe démarrera après les vacances de Pâques.

➤ Pour l'école de Veyssilieu

➤ Projet biathlon :

Le projet biathlon subventionné par le Sou des Ecoles s'est très bien déroulé. Malgré les intempéries, les 2 classes ont réussi à bénéficier des 4 séances de 2h30 à l'école. Le cycle s'est finalisé par une journée au Col de Porte avec deux intervenants agréés pour des activités autour des raquettes à neige et du biathlon.

Les enseignants ont été très satisfaits des intervenants de l'AMR 38 (Association Milieu Rurale) et des élèves qui ont beaucoup évolué sur l'activité.

Un lien en classe a été fait avec les Jeux Olympiques d'hiver et avec une attention particulière aux biathlètes.

➤ Projet VTT :

Le cycle VTT démarrera le 18 mai avec des ateliers dans la cour pour les CE2 et se poursuivra avec 4 sorties du 25 mai au 15 juin (25/05 le matin, 1^{er}/06, 8/06, et 15 juin).

Les parents agréés commencent à s'inscrire afin de faire tourner au mieux les séances. Cette activité nécessite au minimum 1 adulte agréé pour 6 élèves. Les enseignants remercient les nouveaux parents qui passeront l'agrément le 9 avril.

➤ Projet rugby :

Un cycle rugby devrait avoir lieu entre mai et juin avec une rencontre de l'école de Chozeau. Aucune date n'a été arrêtée pour l'instant.

➤ Education à l'environnement :

Les deux classes participeront au nettoyage de printemps le mercredi 4 avril. Gants, sacs, gilets fluorescents sont fournis par le SMND. Ce travail se poursuivra en classe et les enseignants souhaiteraient le finaliser avec une sortie sur Creys-Malville. Cette centrale en démantèlement aujourd'hui propose des activités gratuites pour les enfants.

Les enseignants demanderont au sou des écoles de subventionner le bus et sont en train de monter le projet avec le site.

➤ Projet Clément Aplati :

Les élèves de CE2-CM1 ont lu un roman intitulé « Clément Aplati » qui présente un enfant qui voyage par courrier.

Pour donner suite à cette lecture, un travail de correspondance à démarrer afin d'étudier une forme d'écrit particulière, la lettre et de découvrir la géographie. Les enfants rédigent et envoient un courrier et leur « Clément » en France ou à l'étranger. Les parents sont impliqués dans ce projet d'écriture.

➤ Défi maths pour la classe de CM1/CM2 avec le collège de Tignieu. Les enfants inventent et résolvent des problèmes mathématiques. Ce travail permet aux élèves d'approfondir les notions du programme de cycle 3 et d'échanger avec des collégiens.

3- Liaison Ecoles-Mairies

➤ Avancement des travaux de la nouvelle école de Veyssilieu :

Les tous premiers travaux débuteront en décembre 2018.

➤ **Point sur les demandes de travaux et d'équipement :**

L'équipe pédagogique de Panossas remercie la mairie d'avoir réparé les vélos et d'avoir effectué les petites réparations demandées dernièrement.

➤ **Financement des séances de natation pour l'année scolaire 2018-2019 :**

Les deux communes s'engagent à financer, pour la prochaine année scolaire, les séances de natation. Madame Gensel souligne que la piscine de Saint-Quentin-Fallavier a actuellement des soucis d'étanchéité au niveau de sa toiture. Si la piscine n'est pas fonctionnelle à la prochaine rentrée, il faudra que l'école contacte une autre structure pour accueillir les élèves.

➤ **Sécurité devant les écoles**

Nous demandons aux parents d'être vigilants aux abords des deux écoles et de stationner aux endroits prévus.

Actuellement quelques parents se garent sur le nouveau trottoir de Panossas ce qui est extrêmement dangereux pour les piétons. Dernièrement un accident a été évité de peu.

Un trottoir sera créé cet été.

A Veyssilieu, certaines familles stationnent aux endroits où le bus manœuvre.

Il est demandé à chacun de respecter la limitation de vitesse aux abords des écoles.

➤ **Questions des parents**

Pourquoi les ballons sont interdits à Veyssilieu pendant le temps de la pause méridienne ?

Les ballons sortent trop souvent de l'enceinte de l'école et risquent de provoquer un accident sur la route.

Serait-il possible d'avoir un téléphone pour la garderie de l'école de Panossas ?

Un téléphone portable sera prochainement installé. Les parents pourront appeler le personnel uniquement pour prévenir d'un retard mais ne devront en aucun cas l'utiliser pour inscrire leur enfant ou décommander un repas.

Pour les enfants qui ne mangent pas de fromage à la cantine serait-il possible d'avoir des yaourts ?

Madame Durand explique que ce n'est pas possible. Les enfants doivent apprendre à différencier les goûts. Elle souligne que le réfrigérateur doit être règlementairement vidé chaque soir et qu'il n'est pas possible de maintenir en stock des aliments.

Divers :

Les enseignants rappellent que les enfants peuvent être privés partiellement d'un temps de récréation lorsqu'ils dérogent les règles de vie collective (cf. « Règlement de l'école ») ou pour terminer un travail.

Les professeurs invitent les parents à demander un entretien privé pour discuter de situation précise.

Aux dernières nouvelles, le centre de loisirs n'ouvrira pas le mercredi matin.

Les directrices remercient tous les membres du conseil d'école pour leur qualité d'écoute et d'échange.

Date du prochain conseil d'école : le jeudi 14 juin à 18h00 à l'école de Panossas .